

RAPPORT

sur les travaux de la commission en 2008

Madame la Ministre,

La *Commission Royale de Toponymie et Dialectologie* accomplit sa mission scientifique sous le haut patronage de l'*Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* et de la *Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten*. La Commission a comme objectif scientifique l'étude de l'onomastique (toponymie et anthroponymie) et de la dialectologie, particulièrement en Belgique, tant dans le domaine roman que germanique, et la publication de travaux (Bulletins, Mémoires) relatifs à ces disciplines. Elle assume en outre une mission consultative; les pouvoirs publics peuvent toujours faire appel à ses avis scientifiques et ne manquent pas de le faire.

Réunions statutaires

Les réunions statutaires ont eu lieu les 28 janvier, 26 mai et 27 octobre 2008 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles (rue Ducale 1). Il y a eu six réunions de section (dans chacune des deux sections les 28 janvier, 26 mai et 27 octobre 2008), une séance plénière (le 28 janvier) et deux réunions (communes) du bureau les 26 mai et 27 octobre 2008.

Réunions extraordinaires

Deux membres de chaque section se sont réunis le 14 janvier 2008 dans les locaux du Palais des Académies afin de préparer la mise en pratique des suggestions urgentes concernant le site web.

Un échange de vues a eu lieu le 24 novembre 2008 au Décanat de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège entre la section wallonne de la *Commission Royale de Toponymie et Dialectologie* et M^{me} K. Van Doren, attachée-géographe à l'*Institut Géographique Nationale*. La réunion avait pour objet la validation par la CTD des spécifications prévues pour la base de données toponymiques IGN ainsi que les attentes de la CTD relatives à cette base.

Communications faites à la séance plénière

Sven STEFFENS : *La toponymie populaire urbaine aux 19^e et 20^e siècles – le cas de Molenbeek-Saint-Jean*

Aperçu d'une recherche en cours, la communication vise à mettre en évidence, au travers du cas de Molenbeek-Saint-Jean, l'intérêt et les enjeux aussi bien historiques que conceptuels et méthodologiques de l'étude de la toponymie populaire urbaine à l'époque contemporaine. Sur le plan conceptuel, la toponymie populaire est comprise comme l'ensemble des usages toponymiques des locuteurs habitant un lieu donné. Si ces derniers se servent, le cas échéant, de toponymes officiels, ils utilisent couramment des toponymes différents dans la forme ou par le contenu. Il peut donc s'agir de toponymes en dialecte molenbeekois, en français ou en néerlandais standard ou encore de toponymes se situant entre le dialecte et une langue standard (par exemple, *Muilebeik – Meulebeek – Molenbeek*, sans oublier des prononciations 'déformées' telles que *Molembeck* du côté de locuteurs francophones). En outre, il convient de reconnaître aux toponymes populaires non seulement une fonction véhiculaire, mais également une fonction identitaire par laquelle les locuteurs s'approprient, positivement ou négativement, des lieux. A cet égard, l'exemple des très nombreux tags toponymiques relevés dans l'espace public du centre historique (*Molen, Molem, 1080*) est aussi parlant que les épithètes utilisées par la population belge d'origine pour désigner précisément ces mêmes quartiers majoritairement investis par des populations d'origine étrangère (*Marokkenbeek, Molenkech*). Sur le plan méthodologique, il s'agit, d'une part, de combiner enquêtes orales et écrites

sur les usages actuels et, d'autre part, de relever, dans des sources écrites, des toponymes populaires anciens, puis d'analyser les évolutions constatées dans leur contexte historique. Il serait souhaitable que le concours de socio-linguistes et de dialectologues vienne compléter et affiner l'analyse.

Communications faites à la section wallonne

Jean GERMAIN : *Le terme wallon biriboutche, une facétie de tailleurs de pierre ?*

Dans *Les carrières à Spontin*, 1974, figure le terme *biriboutche*, indûment traduit 'couvre-joint', alors qu'il s'agit d'une double demi-moulure, qui empêche l'eau de pénétrer dans l'entre-deux d'un seuil de fenêtre en deux éléments; ce seuil en deux parties s'appelle *on sou ravalé a biriboutche*. Ce terme provient d'Écaussinnes, où il est signalé par A. Carlier (BDW 1, 146). À Marchelez-Écaussinnes (BSLW 55, 1913-14, p. 355), le terme, féminin et non masculin, désigne également le 'rouleau de terre sur lequel on place la *soulète* au jeu de crosse pour l'atteindre plus facilement'. Du point de vue étymologique, le second élément *boutche* devait sans doute être rapproché du fr. *bouge* 'partie bombée de diverses choses, objet bombé' (depuis le 12^e s.), avec de nombreuses acceptions techniques, du lat. d'origine gauloise *bulga* (FEW I, 605b).

Quant à la première partie de ce mot *biriboutche*, un peu curieux et surprenant, elle pourrait venir du célèbre biribi, qui serait entré en composition dans une sorte de mot-valise expressif et facétieux. Dans les dialectes du français (surtout dans le Bas-Maine d'après Dottin), le mot s'est chargé de plusieurs acceptions (FEW 10, 551a *rugitus*; 21, 305 et 221, 264) et dans les divers volumes des *Etymologien* de K. Baldinger (Bd I, n° 888), à savoir 'ventre, nombril', 'parties sexuelles de la femme', mais aussi 'mauvais petit cheval, haridelle'. La métaphore semble évidente.

Parmi les hypothèses envisagées pour le deuxième volet du lexème, on privilégie désormais un simple suffixe *-outche*, greffé sur *birib(i)*-, qui rentrerait dans une série de termes à connotation sexuelle comme *birloutche* (Courcelles), *bèrloutche* (Fleurs),

syn. de *birlitche* (Gilly, Jumet), n.f., pénis de l'enfant (DOW 1,131-2), ou encore *biroutche*, *biroute*, s.f., syn. de *bibite* 'verge de l'homme' (Dascotte, Suppl. 49), peut-être influencé par le terme *birouche* 'cabriolet à deux roues' (A. Goosse, DW 1, 35-53).

Jean GERMAIN, *Les noms de famille* De Carnon(c)kel, Decarnoncle : de jolis délocutifs

Les NF *De Carnonkel* (BEL:4; BW:2, Bxl:2), *De Carnonkel* (BEL:2; Bxl:2), *Decarnoncle* (BEL:53; Ht:28, Bxl:12, Lg:7), typiques de la région d'Enghien, n'ont pas reçu d'explication satisfaisante dans les dictionnaires de Debrabandere et de Herbillon/Germain.

Les formes anciennes principales, non altérées, sont : 1527 Colart de *Carnonkel*, Enghien, 1626 Pierre de *Carnonkel*, Enghien, 1666 Karel *Carnonkel*, 1679 Petrus *Carnoncle*, D. *Caronculus*, 1685 Jacobus *Carnonkel*, Enghien, 1701 J.B. de *Carnonkel*, Ath, 1703 Jérôme de *Carnoncle*, Enghien, etc. (renseignements de B. Roobaert et Fr. Debrabandere).

Ce nom doit se décomposer en moy. néerl. *caer* 'cher' + *n-* agglutiné (issu de *mijn*) + *on(c)kel*. On comparera d'autres NF flamands comme *Nonkel* (BEL:8; FIOc:5), *Nonkels* (BEL:1), *Nonkele* (BEL:13; FIOc:10), *Nonckelynck* (BEL:10; Ht:10), ou plutôt wallons tels *Noncle* (BEL:8; Ht:5) et *Noncjean* (BEL:2; Ht:2). Pour l'élément *caer*, on en rapprochera de même *Cherami* (BEL:4; Ht:3), *Cheramy* (BEL:20; Ht:13, Lg:4) et *Cherfils* (BEL:1; Bxl:1), ou même, à date ancienne, 1264 «*mon chier oncle Ansel de Triaignel conestable de Champagne*» (Esternay) Doc-Aube 53, etc.

Bref, les NF *De Carnon(c)kel* et, sous une forme partiellement francisée *Decarnoncle*, doivent se comprendre comme des délocutifs néerlandais, littéralement 'le cher mon-oncle'; sur ce type, cf. maintenant Esther Baiwir, «*Nosse ma-tante, nosse ma-sêur et toute la famille*» dans *Wallonnes*, 3^e trimestre 2007, pp. 19-36. Marie-Guy Boutier se demande toutefois si la formule «cher (mon) oncle» ne contient pas plutôt une formule de politesse ou de déférence.

Marie-Guy BOUTIER, avec la collaboration de France GABRIEL, *Histoire des noms Xhoris et Wéris (Belgique romane) : deux témoins d'une surdérivation lexicale en latin carolingien*

Les intervenantes souhaitent mettre au jour l'étymologie et l'histoire de deux noms d'anciennes communes de Wallonie que caractérise leur finale commune *-is* [*-is*], à savoir *Wéris* (aujourd'hui commune de Durbuy, Ma 15) et *Xhoris* (aujourd'hui commune de Ferrières, H 67).

Elles dressent d'abord brièvement l'état des connaissances relatives à ces deux noms en se fondant sur le dictionnaire de Herbillon (1986) (§1). Elles analysent ensuite la documentation disponible et dégagent les deux questions que soulève l'histoire de ces noms sur le plan onomastique d'une part (continuité onomastique des formes censées représenter *Wéris*), sur le plan lexical d'autre part (identification des deux bases lexicales à l'origine de *Xhoris* et *Wéris*) (§2). Elles posent que ces deux questions doivent être résolues en même temps et que la discontinuité qui caractérise la tradition onomastique du nom *Wéris* a aussi caractérisé l'étymon du nom *Xhoris*; en d'autres termes, que c'est sur le plan lexical (celui de l'histoire des mots), et non sur le plan onomastique (celui de l'histoire des noms), et en termes de surdérivation (dérivation secondaire de *-IA* en *-ICIA*) qu'il faut expliquer la part commune de l'histoire des deux noms (§3). Pour prouver cette hypothèse, elles cherchent à trouver les bases à l'origine des dérivés primaires en *-IA* en veillant à dater ces formations et leur emploi en toponymie (§4 pour *Xhoris*, §5 pour *Wéris*) et en tâchant d'attester et de décrire la «règle» à l'origine de la dérivation secondaire (§6).

Etienne RENARD : *L'historien du haut Moyen Âge et les données topographiques et anthroponymiques : problèmes, questions, réflexions*

Etienne Renard pose la question de l'intérêt que peuvent présenter, pour un historien «pur», les données toponymiques ou anthroponymiques dans les documents qu'il étudie. La préoccupation première de l'historien est l'identification du toponyme ou de l'anthroponyme. Le plus souvent, il a au moins une proposition dans les sources qu'il peut raisonnablement adopter. La

tâche se complique évidemment lorsque l'historien doit choisir entre 2 propositions, que ces propositions soient amenées par les copies dont il dispose ou par les sources «académiques» (Gysse-ling, Herbillon, etc.). Selon lui, le recours à des experts de l'anthroponymie et/ou de la toponymie apporte une aide considérable à l'historien.

Etienne Renard illustre son propos de deux exemples, l'un en toponymie et l'autre en anthroponymie. Le prologue du *Pactus legis Salicae* exige une identification de la zone où s'appliquent certains délais de comparution : la zone envisagée est cernée d'une part par l'hydronyme *Liger*, et d'autre part par la forêt *Carbonaria*. Si la Forêt charbonnière est bien connue, le doute a subsisté sur ce qu'est la *Liger* : de nombreux éditeurs y ont vu la Loire (frontière de la Neustrie à l'époque de la rédaction du document) mais Etienne Renard pencherait pour la Lys.

Le deuxième exemple est celui de deux versions de la généalogie royale mérovingienne visiblement rédigées à partir d'un original commun perdu. La première généalogie présente apparemment cinq générations entre *Chloio* et Childéric, alors que la deuxième n'en présente que deux. L'hypothèse d'Etienne Renard est que la première généalogie a réinterprété le document original qui devait se présenter en deux colonnes comme une ligne généalogique unique, alors que le document devait exposer dans une des deux colonnes la patrilignée et dans l'autre la matrilignée. La deuxième version n'aurait retenu que la patrilignée. Le *Gennodius* de la première généalogie ne serait autre que **Genn(n)i-hildis*, la mère de Childéric, nom féminin non identifié comme tel et masculinisé.

La conclusion, tant d'Etienne Renard que des membres de la Commission, est assurément que, même pour des documents rares comme ceux dont dispose l'historien du haut Moyen Age, une meilleure connaissance de l'anthroponymie et de la toponymie (transcription de phénomènes linguistiques, datation des formations, ...) est un atout majeur.

Délibérations en bureau (commun) et en réunion plénière

Les membres sont priés de communiquer régulièrement leurs propositions d'actualisation de CV et de transmettre les liens à ajouter au site web. Les deux sections s'accordent sur le principe que leur site internet doit refléter les activités scientifiques et les activités d'expertise (consultation des pouvoirs publics) de la Commission, ainsi que les activités scientifiques, publications et contacts internationaux de ses membres.

Communications faites à la section flamande

A la section flamande, trois communications ont été faites par les membres Jan GOOSSENS, Paul KEMPENEERS et Hugo RYCKEBOER.

Constitution du bureau et composition de la Commission

Les élections à la Commission ont eu lieu lors des réunions des sections et de la séance plénière du 28 janvier 2008. Le bureau de la Commission est composé de la façon suivante pour la période 2008-2009 :

Section wallonne

Président : Jean-Marie CAUCHIES

Secrétaire : Jean GERMAIN

Section flamande

Voorzitter : Jacques VAN KEYMEULEN

Secretaris : Hugo RYCKEBOER

Le bureau de la *Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie – Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie*

Président général : Frans DEBRABANDERE

Vice-président général : Jean-Marie CAUCHIES

Secrétaire général : José CAJOT

Suite à sa demande le membre de la section flamande de la Commission Georges DE SCHUTTER a été admis à l'honorariat le 27 octobre 2008. Lors de cette même séance, Roxane VANDEN-

BERGHE a été élue comme membre de la section flamande de la CRTD.

Publications

Le *Bulletin LXXX* (2008) compte 302 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des relations d'échange. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée à la bibliothèque du Palais des Académies à Bruxelles (rue Ducale 1). Soixante exemplaires sont envoyés aux centres scientifiques des universités de Belgique, pour être mis à la disposition des étudiants et chercheurs.

L'étude *Maurits Gysselings Toponymisch Woordenboek. Receptie, aanvullingen en correcties* de Jozef Van LOON, membre de la section flamande de la CRTD, a été publiée comme *Werk 26* (119 pages) et constitue un supplément indispensable pour tout utilisateur du 'Gysseling'.

Mission consultative

En matière de changement ou d'attribution de noms de rues, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 2008 par les 81 communes wallonnes et bruxelloises – dont les noms suivent :

Amay, Anthisnes, Aubange, Awans, Aywaille, Bastogne, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Boussu, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Braives, Bruxelles, Burdinne, Charleroi, Chastre, Châtelet, Chaudfontaine, Chaumont-Gistoux, Ciney, Court-Saint-Etienne, Couvin, Dison, Doische, Enghien, Evere, Farciennes, Fauvillers, Fernelmont, Florennes, Forest, Frameries, Gembloux, Gouvy, Grâce-Hollogne, Habay, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Havelange, Herstal, Houffalize, Huy, HuyHIttre, Jemeppe-sur-Sambre, Jodoigne, Juprelle, Légglise, Leuze-en-Hainaut, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Martelange, Messancy, Musson, Namur, Nassogne, Neufchâteau, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Oupeye, Paliseul, Péruwelz, Philippeville, Rebecq, Rochefort, Saint-Hubert, Saint-

Josse-ten-Noode, Seneffe, Sivry-Rance, Stavelot, Tellin, Tintigny, Tournai, Trooz, Uccle, Vielsalm, Virton, Visé, Vresse, Walcourt, Waterloo, Wavre, Wellin, Woluwe-Saint-Lambert, Yvoir.

La Commission a poursuivi la révision linguistique des noms géographiques des cartes publiées par l'Institut Géographique National. Pour la Section wallonne, l'examen a été réalisé en 2008 par Jean-Luc Fauconnier, Jean-Marie Pierret, Martine Willems et Léo Wintgens pour les 13 planchettes numérotées 34/6-8, 35/5, 46/1-46/8, 67/1.

Pour la section flamande et les formes néerlandaises, l'examen a été réalisé par Willy VAN LANGENDONCK.

Divers autres courriers ont également été adressés aux directions générales des pouvoirs locaux du Ministère de la Région wallonne, à l'Institut Géographique National ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Contacts scientifiques et internationaux

Jean GERMAIN a participé au 23^e «Congrès international de sciences onomastiques» à Toronto, du 17 au 22 août 2008, avec une communication sur le thème «Faut-il avoir peur des exonymes dans son propre pays?». Il a assisté au 8^e «Congrès de l'Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique» à Namur, du 27 au 31 août 2008.

Jean GERMAIN est membre du *Comité international des sciences onomastiques* et de la division francophone du *GENUNG* (Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques); il est correspondant pour la Belgique de la *Rivista Italiana di Onomastica* (Rome). Il a publié en mars 2008 le *Guide des gentilés (ou noms d'habitants) en Communauté française de Belgique*, dans le cadre de la «Langue française en fête». Il poursuit la coordination du projet *PatRom* (*Patronymica romanica*), visant à établir un dictionnaire étymologique et historique des noms de personnes dans les pays de langue romane, impliquant une quinzaine de centres européens d'onomastique. Achèvement en 2008 du tome I.2. (Bibliographies des sources).

Réunion du Bureau du projet à Leipzig du 9 au 11 novembre 2008.

Jean LOICQ a été invité à participer au colloque «Trois linguistes (trop) oubliés : A. Meillet, S. Lévi, F. Brunot», qui a eu lieu à Caen (France) en septembre 2008. Il y a présenté une communication sous le titre «Sylvain Lévi entre Orient et Occident», sous presse dans la revue *Anamnèse* (2009). L'usage fait par ce grand orientaliste de la toponymie de l'Inde et de l'Extrême-Orient, afin d'en éclairer l'histoire, a été mis en évidence.

Bernard ROOBAERT a présenté une communication concernant la toponymie du Congoberg de Gammerages (20 avril 2008, *Paysage régional Senne-Zuun-Soignes*). Le 26 avril 2008, il a donné une conférence sous le titre «Les Archives d'Arenberg en Belgique» à l'assemblée générale de l'Association généalogique de Leeuw-Saint-Pierre.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruxelles, le 31 décembre 2008.

Le secrétaire général

Le président

José CAJOT

Frans DEBRABANDERE